

**IMPORTANT ET URGENT**

**Objet :** - Enquête relative à l'assassinat de Joe VAN HOLSBEECK

**Réseaux :** Tous

**Niveaux et services :** Enseignement secondaire/CPMS/Internats

**Période :** 19 avril 2006

- A Mesdames et Messieurs les Préfet(ète)s et Proviseurs des établissements d'enseignement secondaire organisé par la Communauté française de la Région de Bruxelles Capitale ;

-A Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire subventionné par la Communauté française de la Région de Bruxelles Capitale ;

- A Mesdames et Messieurs les Administrateurs(trices) et Directeurs (trices) des Internats organisés et subventionnés par la Communauté française de la Région de Bruxelles Capitale.

**Pour information :**

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'enseignement secondaire organisé et subventionné par la Communauté française de la Région de Bruxelles Capitale

**Autorités :** AGERS

**Signataire(s) :** Jean-Pierre HUBIN

**Gestionnaire :** Xavier VANHEESBEKE (02/690.80.50)

Bruxelles, le 19 avril 2006

**IMPORTANT ET URGENT.**

**Objet :**

**Enquête policière concernant le meurtre du jeune Joe VAN HOLSBEECK, le mercredi 12 avril 2006 à la Gare centrale de Bruxelles.**

Dans le cadre de l'enquête policière relative au meurtre du jeune Joe VAN HOLSBEECK, survenu le 12 avril 2006 à la Gare centrale de Bruxelles, le Service judiciaire d'arrondissement de Bruxelles souhaite présenter aux chefs d'établissement, aux administrateurs d'internat, aux proviseurs et aux personnes responsables de la discipline au sein des établissements, des séquences vidéo des faits, tournées à la Gare centrale et en d'autres lieux, afin de pouvoir en identifier le(s) auteur(s).

Trois séances seront organisées aux dates et heures reprises ci-dessous :

- le vendredi 21 avril 2006 à 10H00 pour les établissements situés dans le ressort de BRUXELLES 1000 - 1020 et 1030,

- le vendredi 21 avril 2006 à 14H00 pour les établissements situés dans le ressort de BRUXELLES 1080 - 1081 - 1083 - 1090 - 1120 - 1140 - 1150 - 1160- 1170 - 1180 1190 - 1200 et 1210,

- le lundi 24 avril 2006 à 10H00 pour les établissements situés dans le ressort de BRUXELLES 1040 - 1050 - 1060 et 1070.

L'adresse retenue est la suivante :

**Service judiciaire d'arrondissement de Bruxelles  
Square Victoria Regina, 1  
1210 BRUXELLES**

**Personne de contact :**

**Monsieur Philippe POURBAIX  
Commissaire  
Tél : 02/223.94.86  
Fax : 02/223.94.67**

Je ne doute pas qu'animé(e) par votre devoir de citoyen(ne), vous ne manquerez pas de répondre à la convocation du Service judiciaire d'arrondissement de Bruxelles.

Les personnes qui font partie d'un établissement situé dans un ressort géographique donné et qui sont dans l'impossibilité de se rendre à la séance prévue pour ledit ressort doivent assister à une des deux autres séances envisagées.

Je vous remercie de votre collaboration.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN.